Auvergne-Rhône-Alpes
Un état des lieux pour préparer demain

Chiffres-clés

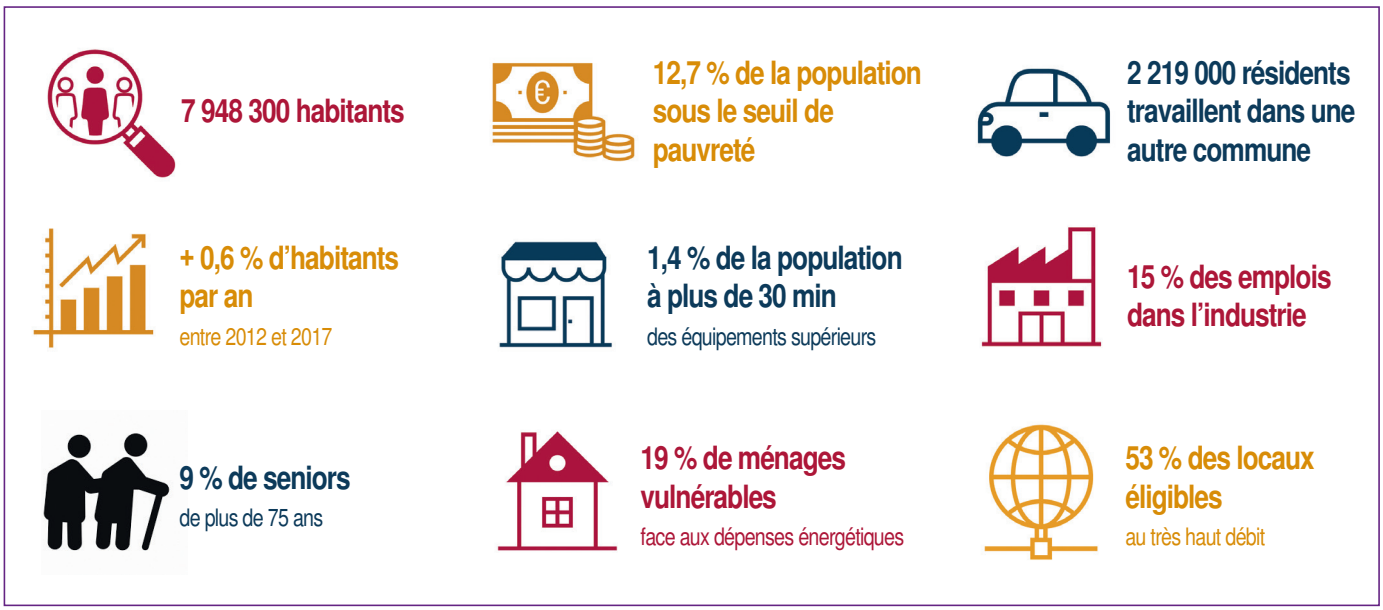

Sources : Insee, Recensements de la population 2012 et 2017, Filosofi 2016, Estel 2016, BPE 2017, distancier Métric ; France Très haut débit T2 2017

Par sa taille, aussi vaste que l'Irlande, sa population de 8 millions d'habitants tout comme la Suisse voisine et son PIB équivalent à celui du Danemark, la région Auvergne-Rhône-Alpes est une des toutes premières régions d'Europe.

Son tissu productif varié et fort de 3,3 millions d'emplois se caractérise par une forte présence de l'emploi industriel (490 000 emplois, première région de France en nombre). Les quatre métropoles de Lyon, Grenoble, Saint-Étienne et Clermont-Ferrand, auxquelles on peut rajouter la zone du Genevois, concentrent un emploi métropolitain important, très qualifié et en forte croissance. En conséquence, le niveau de vie annuel (21 500 euros en 2016) est plus élevé de 5 % que celui de la France de province. Le taux de chômage régional (7,0 % au quatrième trimestre 2019) est inférieur de plus d'un point au taux national.

Marquée par un patrimoine naturel riche, la région est confrontée à de nombreux enjeux environnementaux. Son attractivité, avec une hausse marquée de la population dans certains territoires, génère un étalement urbain et la multiplication de nombreux déplacements domicile-travail. De même, son économie compétitive pose la question d'un aménagement du territoire qui puisse répondre aux besoins du présent sans compromettre l'avenir des prochaines générations.

Cette grande région présente des enjeux de cohérence et de cohésion importants, avec des composantes physiques, humaines et économiques très variées selon ses territoires. ■

Des enjeux de développement durable

Sur près de 70 000 km² (soit l'équivalent de la superficie de l'Irlande), le patrimoine naturel d'Auvergne-Rhône-Alpes est à l'image de la région : vaste et diversifié. Des sommets des Alpes aux volcans d'Auvergne, des grands lacs aux plaines du Rhône, de l'Isère, de l'Allier ou de la Loire, sans oublier les zones de moyenne montagne comme le Forez, le Pilat, le Bugey ou la Chartreuse. Chacun de ces territoires possède des caractéristiques propres, des trajectoires économiques et démographiques différentes et donc des enjeux spécifiques.

Une mosaïque de paysages à préserver

Le développement humain a façonné depuis longtemps ces paysages. Au fil du temps, les statuts d'occupation des sols varient peu. Les surfaces artificialisées représentent 5,2 % de la superficie régionale *(figure 1)*, en hausse de 1 600 hectares par an entre 2000 et 2012. Cette artificialisation se fait majoritairement au détriment des surfaces agricoles.

La préservation des espaces naturels, des paysages et des ressources naturelles (eau, air, sol) sont des enjeux majeurs pour la région.

Un étalement plus rapide de la population que de l'emploi

La population est en forte croissance autour de la plupart des grandes agglomérations (à l'exception notable de Saint-Étienne). En parallèle, l'emploi se polarise autour de quelques pôles *(figure 2)*. En conséquence, l'étalement urbain se poursuit vers les territoires moyennement denses, induisant des déplacements domicile-travail de plus en plus longs.

L'étalement urbain autour des métropoles lyonnaise, grenobloise ou clermontoise, ainsi que la pression foncière dans la zone franco-genevoise sont des sujets stratégiques en Auvergne-Rhône-Alpes si l'on souhaite préserver le capital naturel.

1 De vastes espaces naturels et des zones urbaines très denses

Occupation des sols

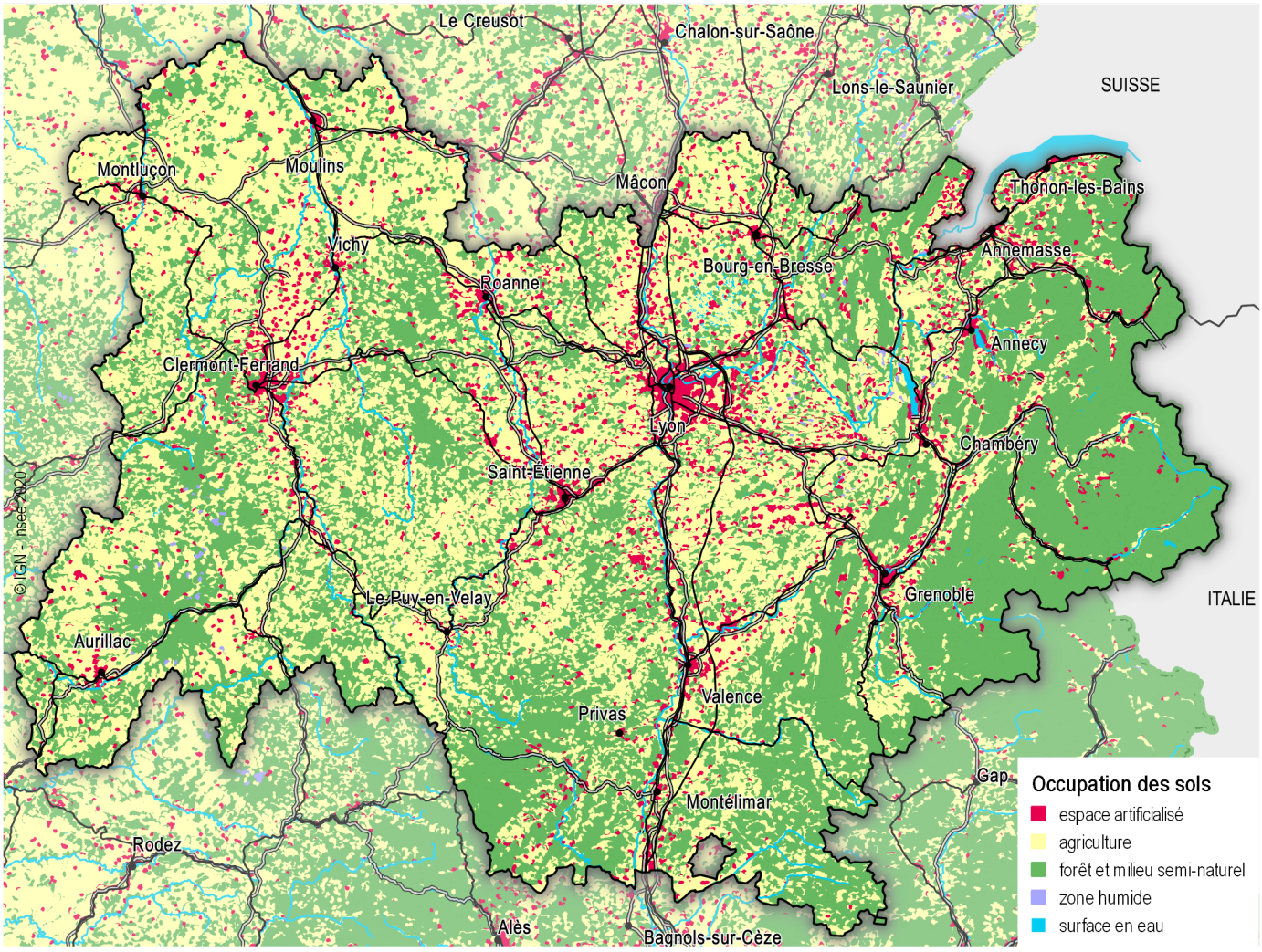

Source : Union européenne ; Soes, CORINE Land Cover, 2012

2 Étalement urbain autour des grandes villes et de la frontière suisse, concentration de l'emploi dans les métropoles

Évolution 1975-2016 de la population

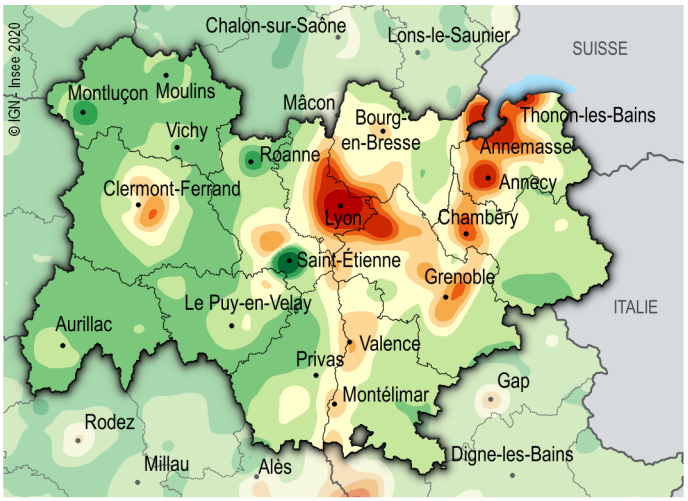

Évolution de la population entre 1975 et 2016 (en %)

- 300 et plus
- de 190 à moins de 300
- de 130 à moins de 190
- de 80 à moins de 130
- de 50 à moins de 80
- de 20 à moins de 50
- de 0 à moins de 20
- de -30 à moins de 0
- de -100 à moins de -30
- moins de -100

Évolution 1975-2016 de l'emploi

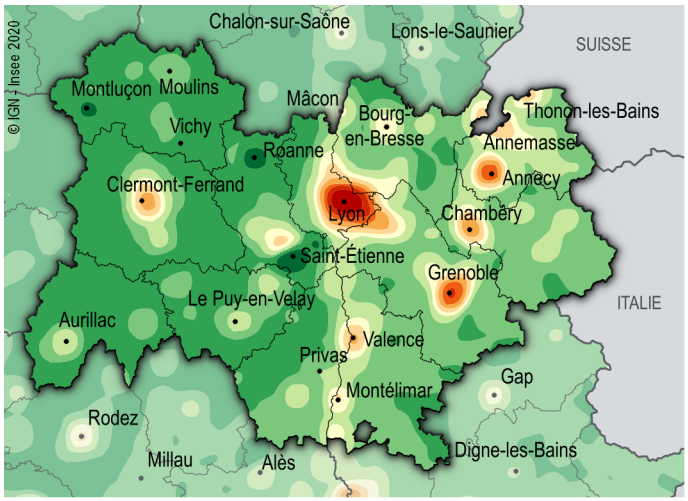

Évolution de l'emploi entre 1975 et 2016 (en %)

- 250 et plus
- de 170 à moins de 250
- de 120 à moins de 170
- de 80 à moins de 120
- de 50 à moins de 80
- de 30 à moins de 50
- de 10 à moins de 30
- de 0 à moins de 10
- de -20 à moins de 0
- moins de -20

Source : Insee, Recensements de la population 1975 et 2016

Des territoires aux enjeux environnementaux divers

Face au défi du développement durable, allant vers un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable, chaque territoire de la région est confronté à des problématiques différentes. À partir de plusieurs indicateurs éclairant certains des Objectifs de Développement Durable (ODD) disponibles à cette échelle, sept types de territoires sont distingués au regard de leurs enjeux, reflétant en partie ces objectifs *(figure 3)*. ■

3 Sept types de territoires face au défi du développement durable

Typologie des territoires d'Auvergne-Rhône-Alpes selon les principaux enjeux de développement durable

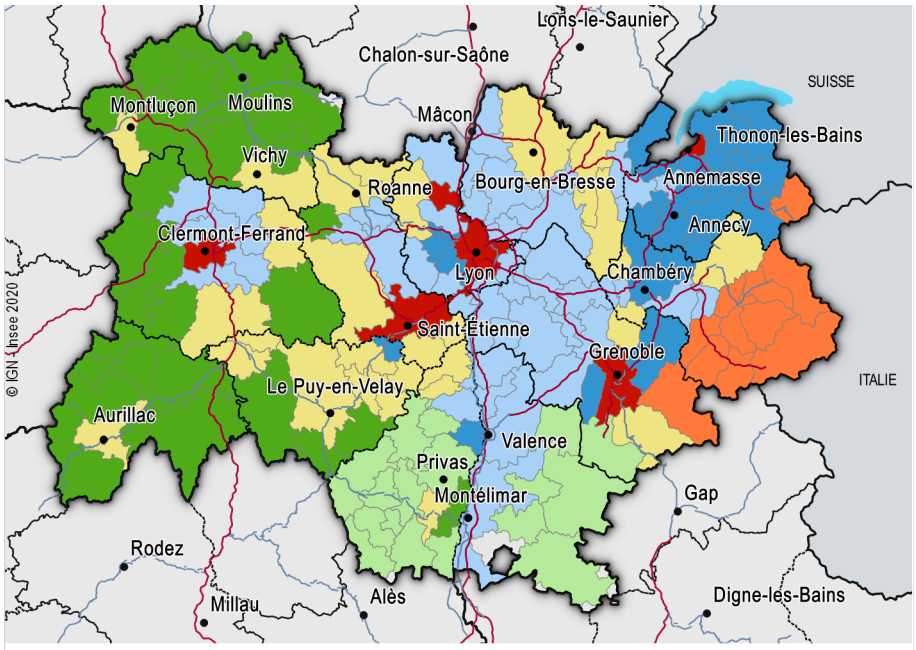

Typologie

- Les grandes agglomérations, sensibles à la pollution industrielle et aux inégalités sociales
- Une zone urbanisée à enjeu autour des déplacements
- Des territoires résidentiels plutôt aisés mais confrontés à des difficultés de logement
- Un patrimoine naturel en haute montagne à préserver
- Des territoires ruraux attractifs mais exposés à la précarité et moins accessibles
- Un espace rural d'élevage bovin présentant des signes de fragilités sociales
- Un ensemble à dominante résidentielle plus dispersé géographiquement

Autoroute
Nationale

Sources : Insee, Dreal, OREGES Auvergne-Rhône-Alpes, SDES, Muséum national d'histoire naturelle, Office national des forêts, Office national de l'eau et des milieux aquatiques, Agences de l'eau, ADEME, MTES Direction générale de la prévention des risques

Une attractivité à accompagner

La région offre un cadre naturel riche et attractif pour les habitants et le tourisme. Auvergne-Rhône-Alpes se distingue par une croissance démographique forte (+ 0,6 % par an entre 2012 et 2017), très supérieure à la moyenne nationale (+ 0,4 % par an). Elle est ainsi la première région d'accueil de nouveaux habitants en France (+ 50 600 habitants chaque année). Contrairement à d'autres régions comme l'Occitanie ou Provence-Alpes-Côte d'Azur, cette croissance est portée à la fois par le solde naturel et par le solde migratoire.

Une population un peu plus jeune

Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise par une population un peu plus jeune qu'en France. Les moins de 20 ans représentent 24,6 % de la population, contre 24,2 % en métropole. La région est, de plus, attractive pour les élèves entrants en études supérieures. En parallèle, le dynamisme économique de la région attire les cadres et professions intermédiaires d'autres régions françaises (seule l'Occitanie possède sur ce point un solde migratoire en sa faveur vis-à-vis d'Auvergne-Rhône-Alpes).

A contrario, la région voit plus de retraités partir qu'elle n'en voit arriver. En conséquence, les plus de 65 ans sont sous-représentés dans la région par rapport au reste de la métropole.

Études supérieures : une région qui attire et retient ses étudiants

La région Auvergne-Rhône-Alpes reste un pôle d'enseignement supérieur majeur (13 % des étudiants français). Près de 300 000 étudiants sont inscrits dans un des établissements de la région, et parmi eux, 12 % sont d'origine étrangère. Sur cet indicateur, Auvergne-Rhône-Alpes est la deuxième région d'accueil des étudiants étrangers derrière l'Île-de-France (16 %). De plus, la région retient fortement ses bacheliers. À la rentrée 2015, plus de 90 % des néo-bacheliers de la région ont décidé de poursuivre leurs études supérieures dans la région.

L'enseignement supérieur est principalement structuré autour d'ensembles universitaires pluri-disciplinaires : Lyon et son site de Saint-Étienne, Clermont-Ferrand, Grenoble et son site satellite de Valence et Savoie Mont-Blanc basée à Chambéry et Annecy *(figure 4)*. Ces sept zones proposent également l'intégralité des formations de proximité. Les quatre métropoles régionales disposent d'une offre complète de formation et rassemblent 79 % des étudiants de 1re année de la région. Valence, Chambéry et Annecy proposent une offre diversifiée, mais n'offrent pas toutes les filières universitaires (notamment santé), tout comme Roanne et Bourg-en-Bresse.

À l'inverse, seize zones, situées pour plus de la moitié dans les Alpes, proposent uniquement des sections de technicien supérieur (STS) et rassemblent 3 % des étudiants de 1re année de la région. Enfin, 4 % d'entre eux étudient dans l'une des neuf zones dites « limitées » ayant toujours des STS et au moins une autre formation de proximité, le plus souvent un institut universitaire de technologie (IUT) ou des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

La spécialisation des STS et IUT (services ou production) coïncide avec le profil socio-économique de la région. En effet, les zones proposant majoritairement des filières « production » sont des sites industriels, comme la Maurienne, la Vallée de l'Arve ou Oyonnax. Les filières « services » sont quant à elles plutôt proposées sur des zones touristiques (Tarentaise) ou dans lesquelles la population vieillit (Bourgoin-Jallieu, Aubenas, etc.).

Une région attractive pour les touristes

En plus de recevoir de nouveaux habitants chaque année, la région accueille aussi de nombreux touristes. Forte de son patrimoine naturel et culturel, de son domaine skiable et de son offre thermale, Auvergne-Rhône-Alpes est une destination phare du tourisme en France. En 2018, les 2 800 hôtels de la région ont enregistré près de 24 millions de nuitées, alors que les 1 200 campings en ont

4 Plusieurs pôles pour une offre de formation diversifiée

Typologie des territoires selon l'offre de formation proposée et nombre d'étudiants de première année

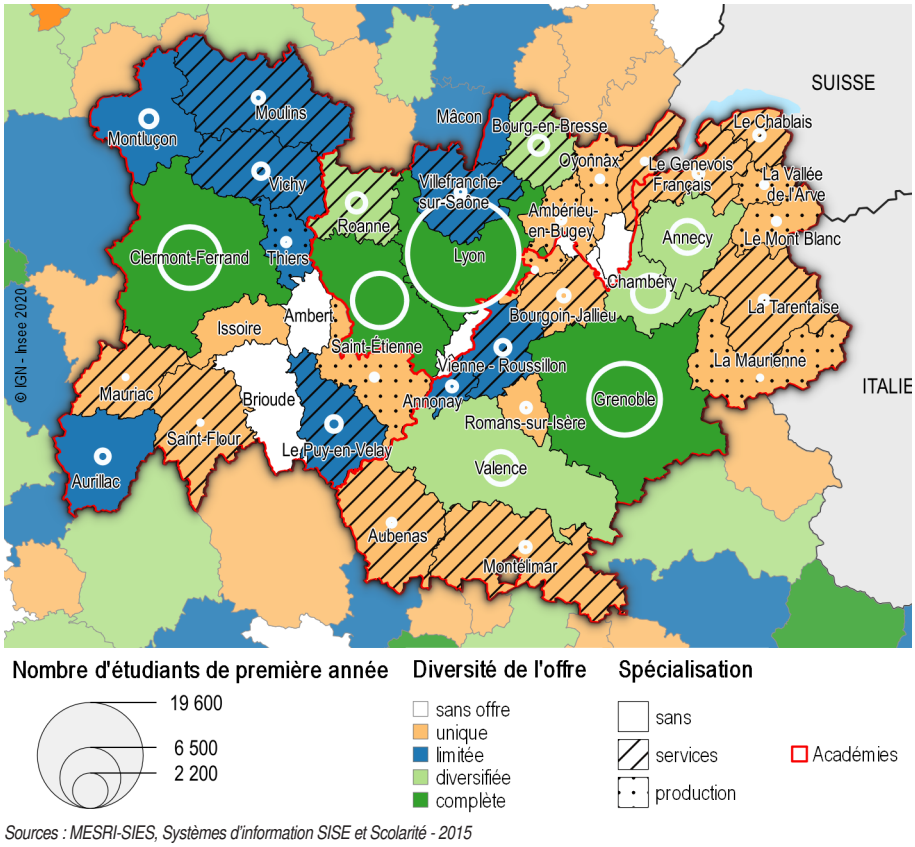

Sources : MESRI-SIES, Systèmes d'information SISE et Scolarité - 2015

cumulé plus de 12 millions. La capacité d'accueil touristique est de près de 3 millions de lits lorsque l'on rajoute les 2,4 millions de résidences secondaires.

Le tourisme génère en moyenne annuelle près de 140 000 emplois avec deux pics d'activité durant la saison d'hiver et les mois d'été.

Une forte croissance de la population d'ici 2050

9,5 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes en 2050, c'est ce que l'on devrait constater si les tendances récentes d'évolutions de fécondité, de mortalité et de migrations se poursuivaient. Cela représente un accroissement de population de 140 000 habitants en moyenne tous les trois ans, soit l'équivalent de la population de Clermont-Ferrand.

Ce scénario dit « central » (+ 1,3 million d'habitants, soit + 16 % entre 2020 et 2050) pourrait varier selon les hypothèses retenues *(figure 5)*. Mais, même avec les hypothèses les plus défavorables (scénario dit « bas »), la région gagnerait encore 650 000 habitants (+ 8 %). Avec des hypothèses optimistes, la hausse serait de près de 2 millions d'habitants (+ 25 %).

Auvergne-Rhône-Alpes est l'une des seules régions métropolitaines (avec l'Occitanie et les Pays de la Loire) où la population devrait croître à tous les âges. Notamment, la population de moins de 65 ans augmenterait de 0,3 % chaque année, alors qu'elle serait stable sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Cette croissance s'explique par l'attractivité résidentielle des départements de l'est de la région (Genevois français, aires urbaines de Lyon, Grenoble et Annecy) auprès de populations jeunes. Ces classes d'âge maintiendraient, dans les années à venir, une natalité supérieure à la moyenne nationale. Non seulement la région profiterait d'un solde migratoire favorable, mais celui-ci renforcerait le niveau des naissances qui resterait supérieur à celui des décès.

Un vieillissement à anticiper

Parmi les classes d'âges élevés, la population des 65 ans et plus augmenterait de 50 % d'ici 2050 du fait de l'arrivée dans ces classes d'âge des générations issues du baby-boom. La population des seniors (75 ans et plus) doublerait en passant de 757 000 à plus de 1,46 million.

Ce vieillissement de la population engendrerait un fort accroissement du nombre de seniors dépendants. Il serait multiplié par 1,8 entre 2015 et 2050, passant de 223 000 à 410 000. Cette croissance serait de même ampleur que celle de France métropolitaine, mais elle serait plus vive pour les dépendants modérés (x 2,1) que pour les dépendants sévères (x 1,4).

L'augmentation serait plus rapide dans les départements « jeunes » du nord-est de la région, c'est-à-dire ceux où la part des seniors est actuellement faible *(figure 6)*. Entre 2015 et 2050, le nombre de personnes âgées dépendantes serait multiplié par 2,4 en Haute-Savoie, par 2,3 dans l'Ain et par 2,2 en Savoie. ■

5 En 2050, 9,5 millions d'habitants en Auvergne-Rhône-Alpes ?

Projections de population selon différents scénarios (en millions d'habitants)

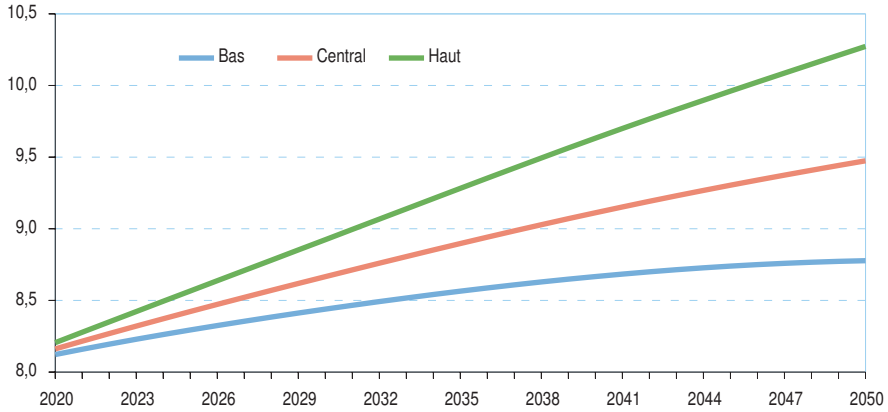

Source : Insee, Omphale

6 Le nombre de personnes dépendantes devrait croître plus rapidement à l'est de la région

Nombre de dépendants en 2015 et évolution 2015-2050 par département

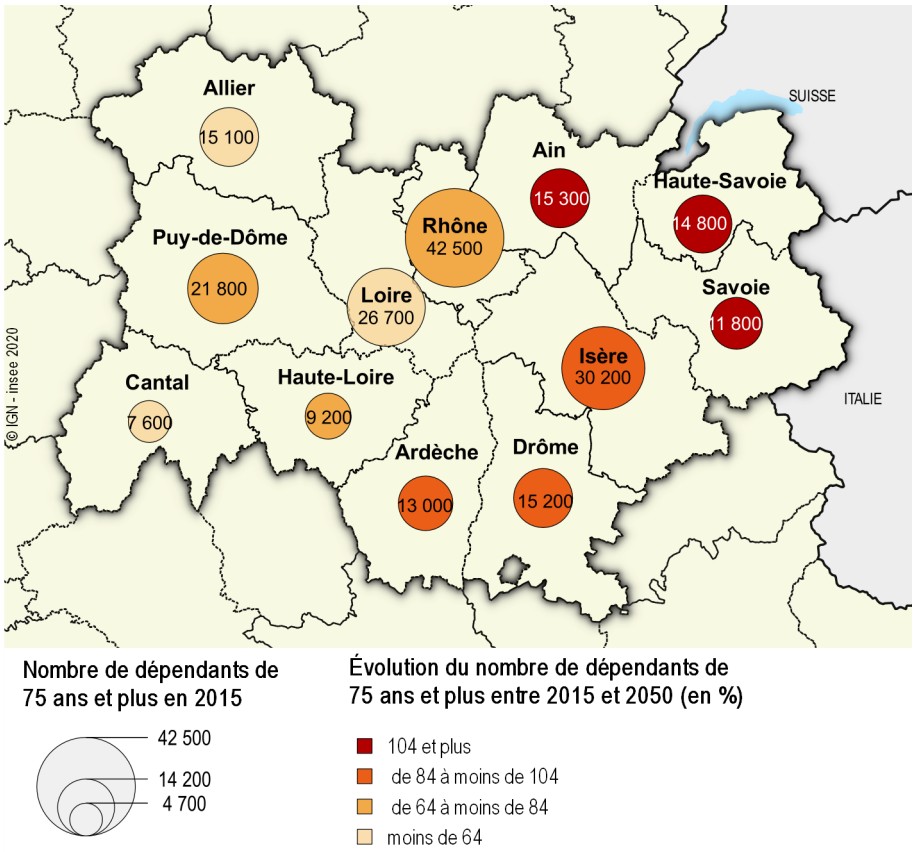

Source : Insee-Drees, modèle de projection de personnes âgées dépendantes

Un tissu économique compétitif

La région abrite 3,3 millions d'actifs occupés (habitants ayant un emploi) et un peu moins de 3,2 millions d'emplois. Les habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes qui travaillent ailleurs (dans une autre région ou à l'étranger) sont plus nombreux que les personnes résidant à l'extérieur de la région et qui viennent y travailler. Sur la période 2006-2016, la population active a augmenté un peu plus vite (+ 0,5 % par an) que l'emploi (+ 0,4 % par an). Ces deux évolutions sont deux fois plus rapides qu'au niveau national.

L'emploi tiré par les métropoles

Les quatre métropoles de la région concentrent l'emploi : 39 % des emplois et 45 % des salaires versés pour 32 % de la population. Elles offrent plus d'emplois qu'elles ne comptent d'actifs occupés résidents.

Particularité propre à la région, près des deux tiers des actifs résidant dans les intercommunalités (EPCI) proches de la Suisse franchissent la frontière pour aller travailler.

Les EPCI où le nombre d'emplois baisse se situent notamment dans la partie nord-ouest de la région, entre Roanne et Montluçon, dans le Cantal et dans d'anciens fiefs industriels comme la Vallée de l'Arve ou le bassin de Thiers par exemple *(figure 7)*.

Plus de diplômés du supérieur, moins de chômage

La région compte 39,2 % de diplômés de l'enseignement supérieur parmi ses actifs de 15 ans ou plus. À titre de comparaison, cette part n'est que de 38,4 % en métropole et de 35,5 % en France de province. Les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent 17,1 % de la population active, soit 1,6 point de plus qu'en moyenne en province.

Du fait de la présence de grandes métropoles régionales et de centres de recherche et développement importants, les cadres des fonctions métropolitaines sont un peu plus de 317 000 dans la région. Ils pèsent pour près de 10 % de l'ensemble de l'emploi, soit deux points de plus qu'en moyenne de France de province. Ils sont fortement implantés dans les métropoles de Lyon et de Grenoble, dans la moyenne à Clermont-Ferrand mais sont moins présents à Saint-Étienne.

Le taux d'emploi de la population de 15 à 64 ans est de un à deux points supérieur à celui de la métropole ou de la France de province. Ce constat se retrouve à chaque tranche d'âge.

En Auvergne-Rhône-Alpes, de manière très structurelle, le taux de chômage (7,0 % au quatrième trimestre 2019) est inférieur de plus d'un point à celui de la France. Les femmes sont légèrement plus touchées que les hommes (+ 0,1 point). Le chômage des jeunes de 15 à 24 ans, quoique plus faible qu'au niveau national (17 % contre 20 %), reste cependant préoccupant.

7 L'emploi progresse dans la vallée du Rhône, dans le sillon alpin et autour de Clermont-Ferrand

Évolution de l'emploi entre 2006 et 2016 et volume d'emploi par EPCI

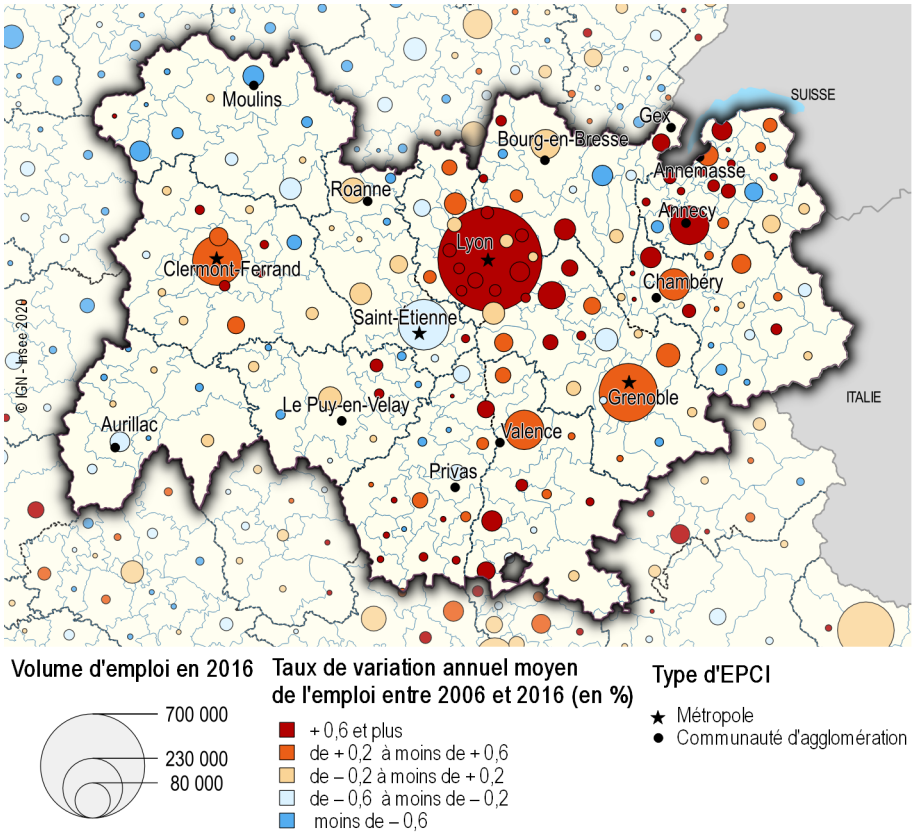

Source : Insee, Recensements de la population 2006 et 2016

Jeunes non insérés : les femmes plus touchées

Dans la tranche d'âge des 16-29 ans, 235 000 personnes, soit un peu moins d'une personne sur cinq (18 %), ne sont ni en emploi, ni élèves, ni stagiaires, ni étudiants. Sur cet aspect, Auvergne-Rhône-Alpes se situe en dessous de la moyenne de France métropolitaine (20 %).

Les femmes, les personnes peu diplômées et les immigrés sont surreprésentés parmi les non-insérés. De plus, près du tiers des jeunes non insérés cumulent ce handicap avec des fragilités familiales ou des situations de chômage.

Au niveau de la région, la Drôme, l'Ardèche, l'Allier et la Loire sont les départements les plus touchés par ce phénomène (entre 23,1 % et 21,9 % des jeunes).

Un tissu productif diversifié

Dans la région, 477 000 entreprises du secteur marchand non agricole sont implantées. Parmi elles, douze établissements dépassent le seuil des 2 000 salariés *(figure 8)*. La richesse produite par emploi par ces entreprises est élevée (70 500 euros par emploi contre 64 000 euros en moyenne européenne). Ce bon niveau de production par emploi s'explique par un tissu économique diversifié et des secteurs d'activité à forte valeur ajoutée.

Un des principaux moteurs de l'activité demeure l'industrie, avec 18 % de l'emploi salarié et 25 % de la valeur ajoutée des entreprises régionales. Fin 2016, 526 000 actifs y travaillent en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle est la première région de France en volume d'emploi industriel. Poids lourd en France, ce volume reste toutefois modeste au sein des régions européennes.

L'industrie de la région se structure autour de huit grands secteurs d'activité. Parmi eux, les machines et équipements, la métallurgie, le caoutchouc-plastique, les produits électriques-électroniques, le textile et la chimie sont particulièrement présents *(figure 9)*.

Depuis 2008, l'emploi industriel décline. Les baisses sont fortes dans les zones d'emploi industrielles historiquement spécialisées dans des secteurs précis (Thiers, Oyonnax et Vallée de l'Arve).

Les activités de recherche et développement sont très présentes : la dépense intérieure représente 2,7 % du PIB, s'approchant de l'objectif européen de 3 %. Les entreprises y contribuent pour plus des deux tiers, dans une grande diversité de branches.

Une agriculture encore présente

L'agriculture représente 2,3 % des emplois, soit un peu moins qu'en moyenne française (2,7 %). Mais cette part s'élève à 12 % dans le Cantal. Dans la région, deux tiers des surfaces agricoles utilisées sont dédiées à l'élevage. L'élevage de bovins est prépondérant (58 %). Les exploitations se caractérisent par leur petite taille. Ces structures plus petites et orientées vers l'élevage ont un impact sur les revenus des exploitations, faibles dans la région. La région représente 15 % des exploitations « bio » françaises. Elles sont particulièrement présentes dans la Drôme et l'Ardèche.

Un accès au numérique à renforcer

L'accès à un internet performant sur l'ensemble du territoire est un enjeu de compétitivité pour l'économie et de progrès social pour les particuliers (accès à l'information, aux soins,

8 Un tissu industriel diversifié

Localisation des principaux établissements productifs d'Auvergne-Rhône-Alpes

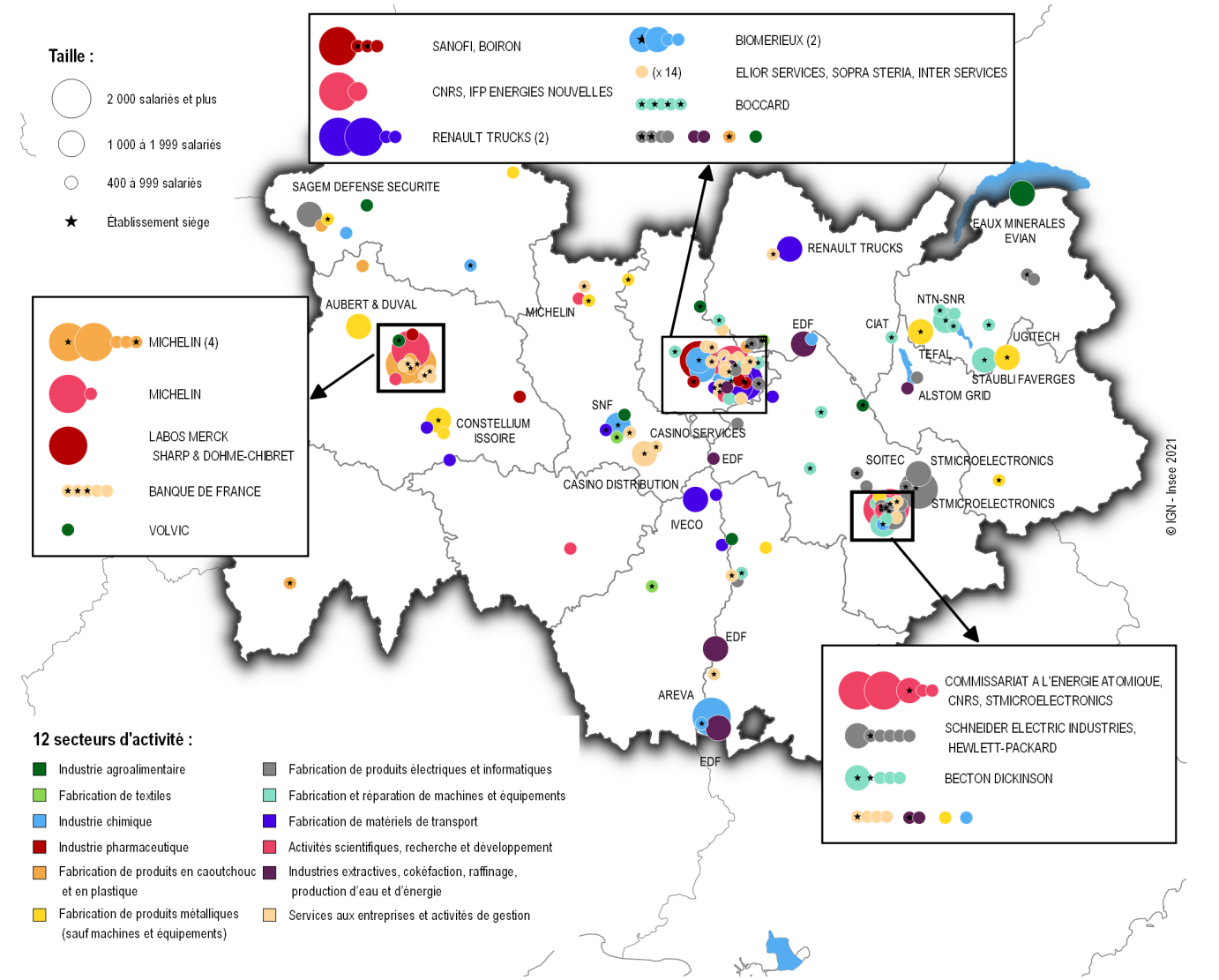

Note : sont affichés seulement les libellés des entreprises de 800 salariés ou plus. Les données de la carte sont issues de données datées de 2015. Certains mouvements d'entreprises (rachat, fusion par exemple) ont pû intervenir depuis et ne sont pas pris en compte.
Source : Insee, CLAP 2015

9 Métallurgie, caoutchouc-plastique ou machines et équipements parmi les secteurs industriels clés de la région

Part de l'emploi dans huit secteurs clés par rapport à l'ensemble de l'emploi industriel (en %)

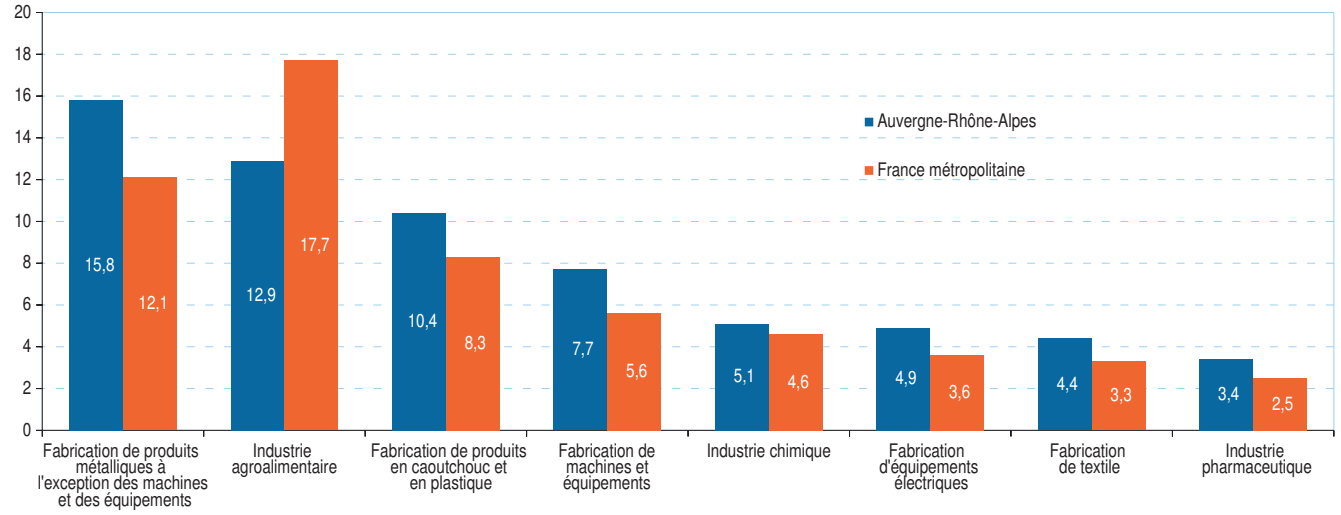

Source : Insee, CLAP 2015

aux démarches administratives). Dans la région, près de 53 % des locaux étaient éligibles au très haut débit (supérieur à 30 Mb/s) en juin 2017. Auvergne-Rhône-Alpes est en quatrième position parmi les régions françaises, derrière l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Grand Est. Avec les opérations de déploiement de la fibre optique, toujours en cours, cette part est en nette augmentation année après année, de l'ordre de trois ou quatre points par an.

Le développement du très haut débit est encore très inégal *(figure 10)*. Le Rhône (89 %) est l'un des départements les mieux couverts avec Paris et les Hauts-de-Seine. Ailleurs, la desserte est nettement inférieure, notamment en Ardèche (29 %) qui se situe dans les dix derniers départements français. ■

10 Une couverture numérique encore incomplète

Part des locaux éligibles au très haut débit en 2017

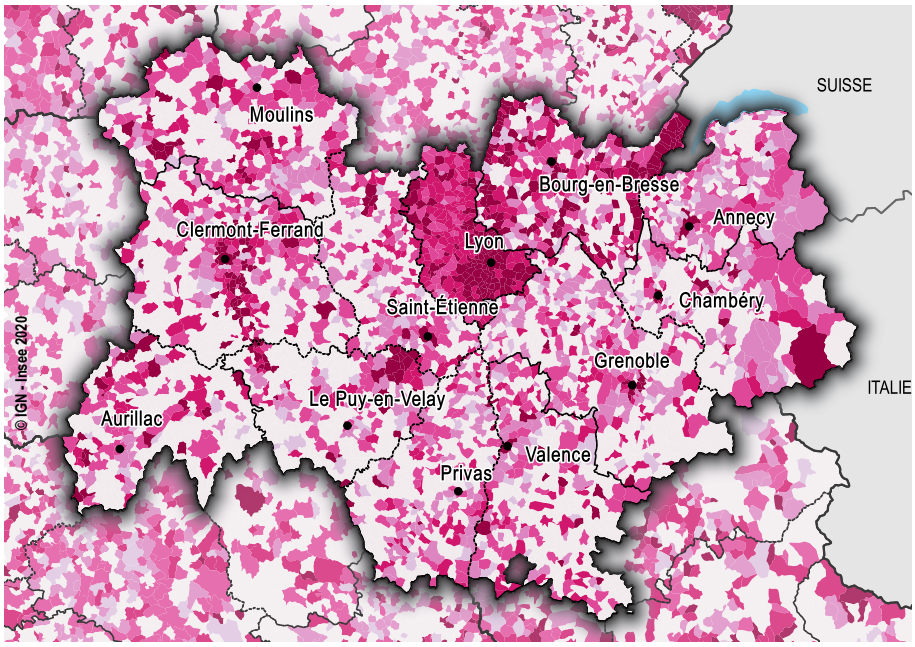

Part de locaux couverts par le très haut débit (>30 Mégabits/s) (en %)

- 80 et plus
- de 60 à moins de 80
- de 40 à moins de 60
- de 20 à moins de 40
- moins de 20
- pas de couverture très haut débit

Source : France très haut débit

Un équilibre des territoires à trouver

Souvent identifiée de manière simpliste comme une région très urbanisée ou au contraire très naturelle, Auvergne-Rhône-Alpes regroupe en fait différents espaces aux enjeux particuliers et parfois imbriqués.

La montagne, un trait majeur de la région

Auvergne-Rhône-Alpes a la particularité d'associer trois massifs montagneux : le Jura, les Alpes et le Massif central *(figure 11)*. Près de 70 % de la superficie régionale (soit 46 600 km²) est classée en zone de montagne.

Les communes de ces zones regroupent près de 2,8 millions d'habitants, dont certaines de taille très importante : Saint-Étienne (172 600 habitants), Saint-Martin-d'Hères, Saint-Chamond, Aurillac ou Oyonnax.

Ces espaces montagneux regroupent également près de 37 000 exploitations agricoles, occupant près de 68 000 personnes. Les activités se concentrent dans la sylviculture, l'élevage de bovins pour le lait ou la viande.

Ces zones sont également un atout régional pour le tourisme avec près de 170 stations de ski qui accueillent une clientèle internationale. Les massifs enregistrent près de 15 millions de nuitées dans des hébergements marchands, même si la majorité des séjours s'effectuent dans d'autres types d'hébergements : résidences secondaires, amis, famille.

La désindustrialisation, la pollution et l'enclavement de ces territoires sont des enjeux majeurs d'aménagement. En y rajoutant l'impact du réchauffement climatique, le risque est de voir l'attractivité de ces territoires diminuer progressivement pour les jeunes et au-delà, pour l'ensemble de la population résidente et touristique.

11 Un paysage régional façonné par trois massifs montagneux

Topographie de la région Auvergne-Rhône-Alpes

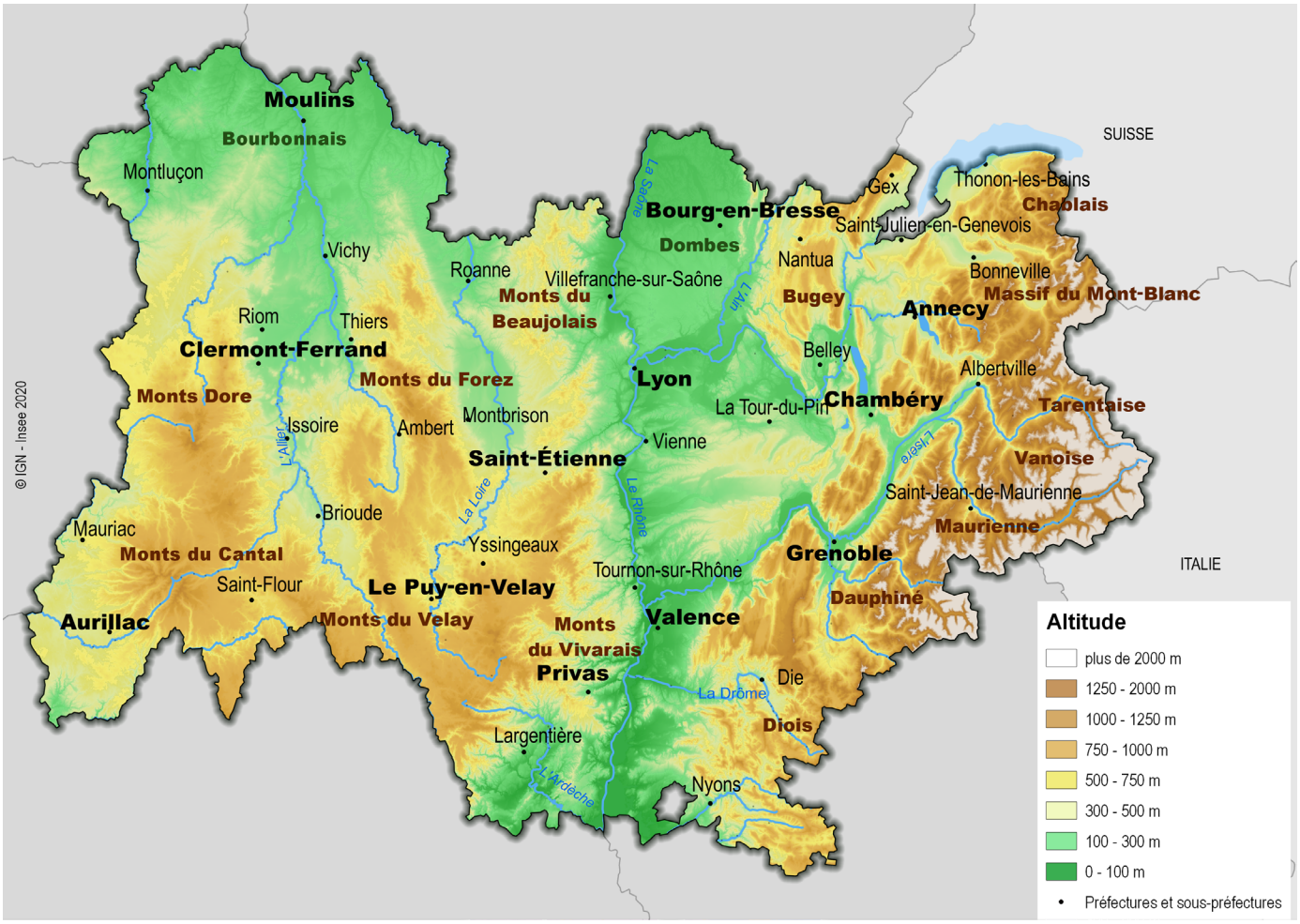

Des réseaux de villes structurés par les déplacements domicile-travail

Les flux quotidiens pour se rendre au travail mettent en évidence des liens privilégiés entre aires urbaines *(figure 12)*.

Ces liens, façonnés par le relief, l'histoire et la force des échanges, dessinent une région résolument tournée vers ses grandes métropoles, ainsi que vers Genève. Ils montrent également une rupture est-ouest presque calée sur les frontières des ex-régions Auvergne et Rhône-Alpes. Enfin, dans une moindre mesure, ils révèlent des zones tournées vers l'extérieur de la région (Montélimar, Aurillac) ou enclavée (Roannais).

Du rural éloigné au rural proche des villes

Bien qu'il n'y ait pas de consensus sur le périmètre du rural[1], la région Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise sur les trois quarts de sa superficie par des espaces où la nature et l'activité agricole sont très présentes. Dans ces espaces de faible densité, les services courants se font plus rares que dans le cœur et la périphérie des agglomérations.

En Auvergne-Rhône-Alpes, 1,8 million d'habitants habitent ces espaces. Le temps d'accès à un panier de services de la vie courante est deux fois plus long que dans l'urbain. La part des agriculteurs dans la population y est dix fois plus forte que dans les zones urbaines.

Et pourtant, la croissance de la population depuis le début des années 2000 y est deux fois plus forte que dans l'urbain. Le taux de chômage y est également plus faible qu'en ville. Le solde migratoire rural-urbain est nettement favorable à ce premier, notamment dans les classes d'âges post-études (après 25 ans). Il n'en demeure pas moins que les 18-24 ans quittent massivement ces espaces pour poursuivre leurs études et trouver leurs premiers emplois au cœur des villes.

Ce phénomène induit une sous-représentation de ces classes d'âges dans le rural. Au contraire, la surreprésentation des classes d'âges élevés est surtout visible dans les territoires les moins denses de la région. ■

12 Neuf zones d'échanges privilégiés

Principaux flux de déplacements domicile-travail entre les aires urbaines d'Auvergne-Rhône-Alpes

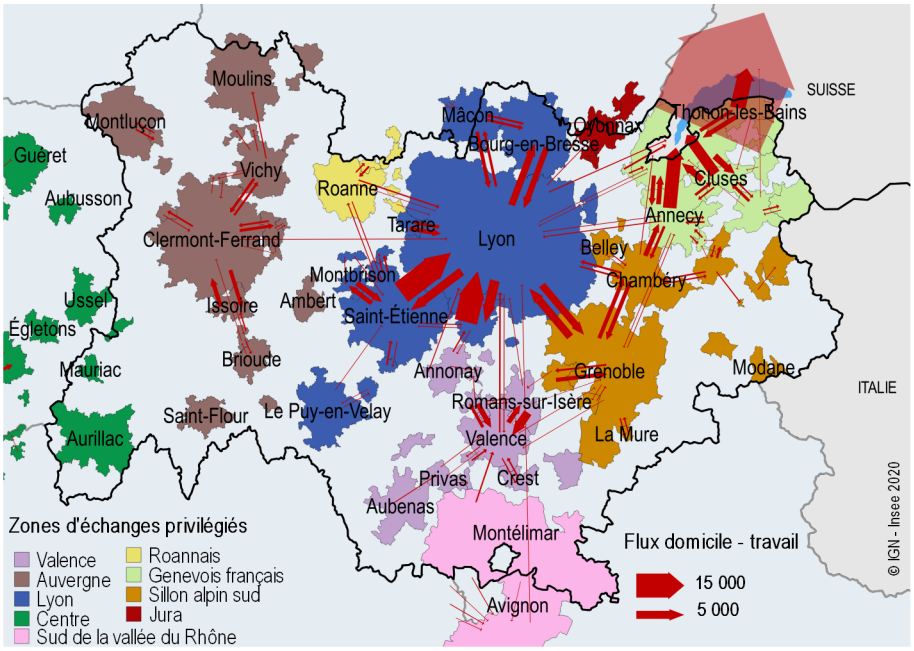

Note de lecture : les flèches sont proportionnelles au nombre de navetteurs entre aires urbaines. Seuls les flux supérieurs à 300 navetteurs sont représentés ici. Le flux de l'aire d'Annemasse vers la Suisse est de 70 000 navetteurs.
Source : Insee, Recensement de la population 2013

[1] *Insee Analyses Auvergne-Rhône-Alpes* n° 77 (https://www.insee.fr/fr/statistiques/3715314)

Des clivages territoriaux

Malgré la présence de grandes métropoles, la densité d'Auvergne-Rhône-Alpes est inférieure à la moyenne nationale. En effet, un tiers de son territoire correspond à des zones rurales, dont certaines sont situées en montagne. Ce relief contraignant est une des explications aux fortes disparités dans l'accès de la population, notamment âgée, aux équipements et services. Le niveau de vie annuel médian est plus élevé en Auvergne-Rhône-Alpes que dans les autres régions de province. Malgré tout, les inégalités n'y sont pas plus faibles qu'ailleurs. En particulier, si le taux de pauvreté moyen est deux points plus bas qu'en France, il reste élevé pour certaines catégories de population telles que les familles monoparentales ou les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Du fait de vastes espaces naturels, la densité de population régionale (109 habitants par km²) est inférieure à la moyenne nationale.

Cependant, les disparités internes sont fortes *(figure 13)*. Selon la typologie européenne, au sein de la région, 2 millions de personnes vivent dans des communes à forte densité (plus de 3 100 habitants par km²), soit plus du quart de la population. À l'autre bout de l'échelle, les communes très peu denses recouvrent 35 % de la superficie régionale et abritent 278 000 personnes (soit moins de 4 % de la population). À des zones urbaines, très denses et très artificialisées, succèdent de nombreuses villes moyennes et de petits villages parfois enclavés et loin des services.

Dans les zones de montagne, des habitants éloignés des services courants

Auvergne-Rhône-Alpes se caractérise également par de fortes disparités territoriales dans l'accès aux équipements et aux services *(figure 14)*.

Un relief contraignant est la plupart du temps la cause de ces disparités. Les 10 % de la population les plus éloignés sont à au moins huit minutes des équipements courants (médecin, boulangerie, supérette…). Pour les 10 % les plus proches, ce temps est 3,5 fois moins élevé.

Ces contraintes sont d'autant plus fortes que les personnes âgées sont surreprésentées dans les bassins de vie les plus enclavés.

Des fortes inégalités de revenus

Grâce à son tissu économique dynamique, le niveau de vie annuel médian est plus élevé dans la région que les autres régions de province. Il s'établit à 21 500 euros en 2016, soit 3 % de plus qu'en France métropolitaine. Du fait de revenus élevés dans et près des métropoles *(figure 15)* et du nombre de frontaliers, le seuil de niveau de vie des 10 % les plus riches s'élève à 39 100 euros annuel.

Le rapport entre le niveau de vie plancher des 10 % les plus riches et celui plafond des 10 % les plus pauvres est de 3,4. Auvergne-Rhône-Alpes est à ce titre dans la moyenne des autres régions métropolitaines. Au niveau départemental cependant, le Rhône (3,7) et surtout la Haute-Savoie (4,3) apparaissent comme des territoires où les inégalités sont les plus prégnantes.

Le taux de pauvreté s'établit en 2016 à 12,7 % de la population (14,7 % en France métropolitaine). Ce chiffre cache cependant de grandes disparités socio-démographiques (les familles monoparentales sont 27 % à se situer sous le seuil de pauvreté) et spatiale (42 % des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville sont pauvres). ■

13 Les communes très peu denses couvrent 35 % du territoire régional

Densité de population

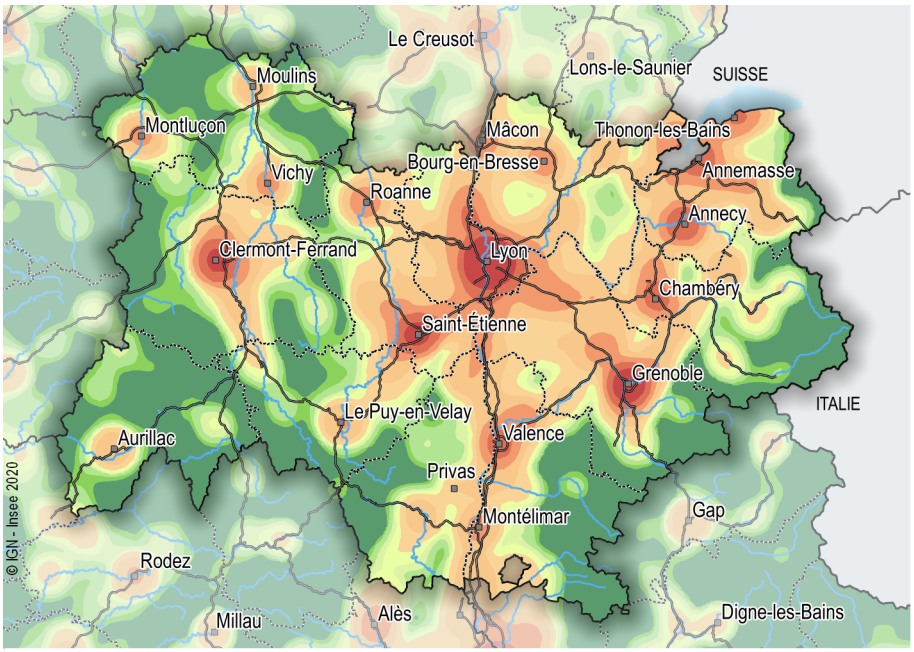

Source : Insee, Recensement de la population 2012

14 Le relief génère des temps d'accès aux principaux services plus élevés

Temps d'accès aux principaux services de la vie courante

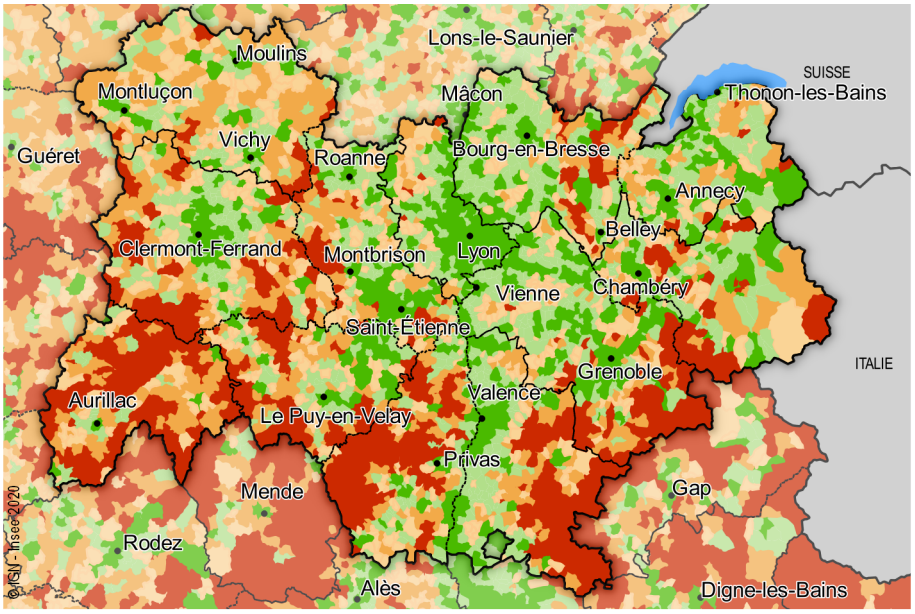

Temps d'accès aux équipements du panier "vie courante" (en minutes)

12 et plus | de 9 à moins de 12 | de 7 à moins de 9 | de 4 à moins de 7 | moins de 4

Source : Insee, Recensement de la population 2012, Base permanente des équipements

15 Des niveaux de vie élevés près de la frontière suisse et autour des métropoles

Niveau de vie médian par commune

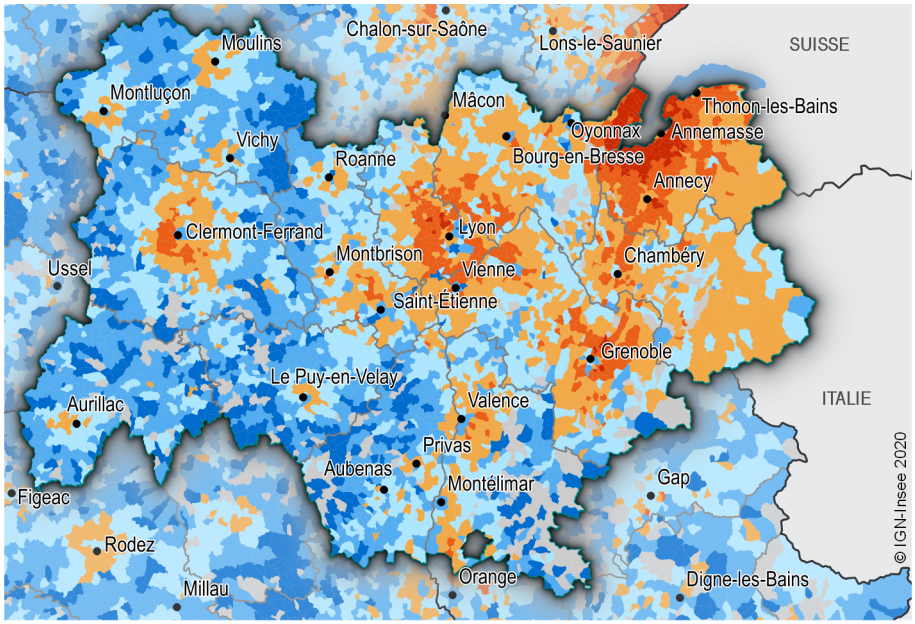

Niveau de vie annuel médian (en milliers d'euros)

31,0 et plus | de 24,5 à moins de 31 | de 21,5 à moins de 24,5 | de 19,5 à moins de 21,5 | de 17,5 à moins de 19,5 | moins de 17,5 | non diffusabe

Région : 21,5 milliers d'euros

Sources : Insee, DGFip, Cnaf, Cnav, CCMSA, Fichier localisé social et fiscal 2016